

CÔTE-D'OR

Troubles neuro-développementaux : une plateforme pour les diagnostics

Depuis le mois d'avril dernier, une plateforme de coordination et d'orientation sur les troubles neuro-développementaux a été créée en Côte-d'Or. Les objectifs sont de diagnostiquer au plus tôt les enfants concernés et de construire, avec les parents, un parcours de soins.

Dans le cadre du quatrième plan autisme, il est prévu de créer, dans chaque département, une plateforme de coordination et d'orientation sur les troubles du neuro-développement (PCO TND).

En Côte-d'Or, cette structure a été lancée au mois d'avril, portée par le CAMSP Paul-Picardet (centre d'action médico-sociale précoce) de l'association Pep CBFC.

Vendredi 22 octobre, une signature de convention a été organisée avec l'ensemble des partenaires au niveau départemental qui se sont d'ores et déjà engagés dans ce projet.

« 34 000 enfants naissent chaque année en France avec un trouble du neuro-développement. Souvent, le diagnostic est trop tardif. L'idée est donc de diagnostiquer plus tôt, de faciliter l'accès à ce repérage et d'orienter les familles vers les bonnes personnes », résume Hélène Cornet, directrice du PCO TND.

Comment ça fonctionne ? Il faut que les parents remplissent un formulaire de repérage (téléchargeable, ndr) avec un médecin. En fonction du résultat, le document sera envoyé à la PCO TND.

Comment repérer ces enfants ? Il est important de dire que cette plateforme s'adresse aux enfants âgés de 0 à 7 ans.

Parmi les signes de TND à repérer, on retrouve des comportements particuliers, l'enfant n'arrive pas à se faire comprendre, il n'est pas à l'aise dans son corps, ne joue pas avec les autres enfants et il a des difficultés à l'école. Le champ des TND est large, il peut s'agir d'autisme, mais pas seulement. Cela peut concerner des troubles du développement intellectuel, de l'attention ou encore de l'acquisition du langage ou des coordinations, etc.

L'objectif de la PCO TND est de construire, avec les familles, « un parcours de soins et de diagnostic qui répondra au mieux aux souhaits des parents », souligne Hélène Cornet.

La plateforme permet également aux familles de mobiliser ce qu'elle appelle le Forfait d'intervention précoce qui prend en charge les frais de séances de psychologie, d'ergothérapie ou encore de psychomotricité.

Depuis le mois d'avril, le PCO TND a reçu une trentaine de formulaires de repérage. La signature de convention de ce vendredi avait pour objectif de définir, avec les différents partenaires (CAMSP Acodège, Centre de ressource autisme, etc.), « comment on va travailler ensemble », précise la directrice.

Anne-Lise BERTIN

www.pepcbfc.org/etablissement/plateforme-de-coordination-et-orientation-troubles-neurodeveloppementaux-pco-tnd



De gauche à droite : Béatrice Beney, assistante polyvalente, D^r Laura Briere Goutchkoff, médecin coordonnateur, Hélène Cornet, directrice du CAMSP Paul-Picardet et Laura Rousseau, coordinatrice. Photo LBP/Emma BUONCRISTIANI

cerner des troubles du développement intellectuel, de l'attention ou encore de l'acquisition du langage ou des coordinations, etc.

L'objectif de la PCO TND est de construire, avec les familles, « un parcours de soins et de diagnostic qui répondra au mieux aux souhaits des parents », souligne Hélène Cornet.

La plateforme permet également

aux familles de mobiliser ce qu'elle appelle le Forfait d'intervention précoce qui prend en charge les frais de séances de psychologie, d'ergothérapie ou encore de psychomotricité.

Depuis le mois d'avril, le PCO TND a reçu une trentaine de formulaires de repérage. La signature de convention de ce vendredi avait pour objectif de définir, avec les différents partenaires

(CAMSP Acodège, Centre de ressource autisme, etc.), « comment on va travailler ensemble », précise la directrice.

Anne-Lise BERTIN

www.pepcbfc.org/etablissement/plateforme-de-coordination-et-orientation-troubles-neurodeveloppementaux-pco-tnd

CÔTE-D'OR

Téléthon : les boulangers invités à rejoindre "l'opération Éclair"

Après le succès rencontré en 2020, l'AFM Téléthon reconduit son "opération Éclair" cette année. Afin de récolter des fonds pour la recherche médicale, elle invite les boulangers et pâtisseries côte-d'oriens à inscrire « 36 37 » ou « Téléthon » sur leurs pâtisseries.



Les boulangers et pâtisseries du département sont invités à inscrire les numéros 36 37 sur le glaçage de leurs éclairs, à l'occasion du Téléthon. Photo AFM Téléthon

Le Téléthon compte sur les boulangers et pâtisseries de Côte-d'Or. Dépourvu de ses manifestations habituelles, en raison du contexte sanitaire, l'événement avait dû se réinventer en 2020. C'est ainsi que "l'opération éclair" avait été mise en place et que les numéros « 36 37 » ou le mot « Téléthon » s'étaient affichés sur les pâtisseries d'une dizaine de commerces côte-d'oriens, permettant de récolter près de 3 000 €. Le principe : sur 2 € payés pour s'offrir un de ces éclairs, 1 € est reversé au Téléthon, afin de financer la recherche médicale et l'accompagnement des malades.

Un succès en 2020

« Cela avait très bien marché, c'est pourquoi nous reconduisons cette opération cette année », explique Aurore Mercey, coordinatrice départementale de l'AFM Téléthon. Qui lance donc un appel à tous les boulangers et pâtisseries du département afin qu'ils rejoignent l'opération. « Ce sera à chaque commerce de définir la durée sur laquelle il souhaite proposer ces éclairs, et nous signerons au préalable un contrat d'engagement avec chaque parti-

cipant », a précisé Aurore Mercey, samedi, lors d'un point presse à Pontailler-sur-Saône.

La commune du Val de Saône a, avec sa voisine Lamarche-sur-Saône, été désignée village Téléthon départemental pour l'édition 2021. Placée sous le thème de la lumière, celle-ci se tiendra le week-end des 3 et 4 décembre et sera parrainée par Sébastien Verdin, membre de l'équipe de France de rugby fauteuil et du club des Black Chairs de Nuits-Saint-Georges.

Fabrice SIRLIN

Les boulangers souhaitant participer à "l'opération Éclair" sont invités à contacter l'AFM Téléthon au 06.81.52.36.00. ou via la page Facebook Téléthon Côte-d'Or 21.

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2021

LE CHOIX DE LA SÉRÉNITÉ

ASSURANCE OBSÈQUES

2 MOIS OFFERTS*

VOTRE DEVIS PERSONNALISÉ EN AGENCE OU SUR PFG.FR

31 23 | pfg.fr
Service et appel gratuits

*offre valable pour toute adhésion de 11 octobre au 30 novembre 2021 - Uniquement sur le contrat de prévoyance en vie agréé V22801/0123 - Réservé aux primes périodiques mensuelles 10 ans ou 20 ans, jusqu'à 40 à 80 ans. Les deux premiers mois sont offerts - Prévisions moyennes de la Société Générale Assurance à partir du 3^e mois. Seule l'assurance Funéraire est à régler dès adhésion. Voir conditions générales de contrat sur www.pfg.fr et livret de renseignements en agence ou sur notre site Internet pfg.fr - S.A. au capital de 467600 8884 - 131 rue de Valenciennes 75566 Paris cedex 19 - RCS Paris 547 076 789 - www.pfg.fr - Immatriculation Numéro de préfecture Paris 18 75 2007 - cdi TVA FR 97 547 076 789 - Mandataire d'assurance - N° de licence : 01.55.76.55.95 - N° Ordes : 13.059.967 - www.ordes.fr - AUVX S.A. au capital de 74 845 276 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 21 rue de Valenciennes 75566 Paris cedex 19

SERVICES FUNÉRAIRES PFG

274926900